

## AVIS À LA POPULATION

Afin de respecter les mesures mises en place par le gouvernement du Québec pour contrer la propagation de la COVID-19, les membres du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés (TNO), vous informent que la séance sera tenue à huis clos, par conséquent le public ne sera pas admis.

Si vous désirez vous adresser au conseil, veuillez le faire par courriel [maryse.cld@globetrotter.net](mailto:maryse.cld@globetrotter.net)



### Séance extraordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie siégeant pour l'administration des territoires non organisés

464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts  
Le mardi 7 juillet 2020, à 18 h 30, salle de conférences du centre administratif de la MRC

### Projet d'ordre du jour

N°	Sujet (TNO)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum — Ouverture de la séance		x			
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour			x		
<b>3</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
3.1	Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe 2018			x		
3.2						
3.3						
4	Période de questions	x			Heure (début) : (fin) :	
5	Levée de la séance			x	Heure (fin):	